

Question présentée par le député :

M. Jean-Pierre Pasquier

Date de dépôt : 19 mars 2021

Question écrite urgente

Quel est le bilan de la collaboration entre la police cantonale et les polices municipales durant la crise du COVID-19 ?

L'application des mesures relatives à la gestion de la pandémie de COVID-19 a nécessité des interventions opérationnelles spécifiques des polices cantonales et municipales. A ce titre, le canton de Vaud saluait à l'été 2020 le bon niveau de coopération entre ses différents corps de police¹. Le canton du Valais se réjouissait également d'un dispositif qui fonctionnait et de la collaboration active de la population valaisanne². Des opérations conjointes ont été médiatisées, par exemple dans le canton de Zurich³. En outre, de nombreux articles ont rendu compte dans les différents cantons du bon respect général des mesures.

Ces actions n'ont bien sûr pas pu empêcher tous les débordements, tels que rassemblements trop importants, fêtes illégales, non-respect des mesures de fermeture ou des mesures sanitaires. A Genève, les médias ont relevé notamment des fêtes privées illicites ou des « rave party » qui ont eu lieu dans la campagne genevoise⁴, mais aussi la montée des violences liées à une jeunesse en difficulté en ces temps de semi-confinement⁵.

¹ <https://www.24heures.ch/le-covid-oblige-les-polices-a-se-transformer-110172564891>

² <https://www.policevalais.ch/communiqués-pour-les-médias/dans-sa-lutte-contre-la-propagation-du-covid-19-la-police-cantonale-valaisanne-remercie-la-population/>

³ <https://www.zh.ch/de/news-uebersicht/medienmitteilungen/2020/11/2011281c.html>

⁴ <https://www.letemps.ch/societe/rave-partys-insouciance-lair-libre>

⁵ <https://www.tdg.ch/comment-le-covid-fait-exploser-les-ados-779642986802>

Dans ce contexte, le Conseil d'Etat est invité à répondre aux questions suivantes :

1. *Quelles collaborations ont été mises en place dans le canton de Genève entre la police cantonale et les polices municipales dans le cadre de la gestion de la pandémie du COVID-19 ?*
2. *Quel bilan peut-on en tirer ?*
3. *La collaboration a-t-elle été plus efficace avec les communes disposant d'un contrat local de sécurité ?*
4. *Cette expérience spécifique change-t-elle la stratégie du Conseil d'Etat en matière de collaboration entre la police cantonale et les polices municipales ? Une gestion sur une base intercommunale prend-elle davantage de sens ?*

Qu'il en soit d'ores et déjà remercié.